



COMMUNIQUE DE PRESSE

5 novembre 2013 : 3^e rencontre parlementaire des Entreprises du Patrimoine Vivant

Compétitivité, transmission et emploi au cœur d'entreprises d'excellence

Paris, le 4 novembre 2013. Placée sous la Présidence de Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, la 3^e rencontre parlementaire des Entreprises du Patrimoine Vivant se tiendra mardi 5 novembre 2013 de 14h à 17h au Palais Bourbon (salle Colbert). Organisée par l'ISM en partenariat avec M. Hugues Fourage, député de Vendée, cette manifestation réunira pour sa troisième édition députés, sénateurs et entreprises labellisées.

Le label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Les 1 112 maisons labellisées représentent actuellement plus de 52 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de 10,8 milliards d'euros. Modèles d'entreprises compétitives et innovantes, elles sont des acteurs de la transmission et de l'emploi. C'est pourquoi ces problématiques seront au centre des débats de la rencontre.

Après l'introduction des travaux par M. Hugues Fourage, député de Vendée, cette manifestation sera articulée autour de deux tables rondes au cours desquelles de prestigieuses entreprises labellisées telles que **Weston, Van Cleef & Arpels** ou encore **Multiplast** viendront témoigner. Mme Isabelle Ginestet-Naudin, Directrice déléguée de Bpifrance Investissement présentera, quand à elle, le « **Fonds pour les savoir-faire d'excellence** » visant à renforcer les fonds propres des entreprises d'excellence et à terme d'assurer leur développement et leur compétitivité.

M. Jean-Charles Taugourdeau, député du Maine-et-Loire et M. Thomas Thevenoud, député de Saône-et-Loire, interviendront également lors des tables rondes. Par ailleurs, une vingtaine de parlementaires s'impliquant sur le terrain pour préserver et développer l'emploi assisteront à la rencontre afin de débattre avec les chefs d'entreprises (Sophie Errante, députée de la Loire-Atlantique ; Jean-Claude Frécon, Sénateur de la Loire ; Catherine Génisson, Sénatrice du Pas-de-Calais, ou encore Monique Rabin, députée de la Loire-Atlantique, etc.). Chaque parlementaire a ainsi reçu la liste des EPV actives sur son territoire.

Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, conclura les travaux à 16h30.

Programme détaillé de la rencontre à télécharger :

http://www.patrimoine-vivant.com/pub/2013/3rencontre_parlementaire_epv.pdf

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Mme Sylvia Pinel et la Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, Mme Fleur Pellerin.

Contacts presse

Agathe Djelalian, Chargée de communication du label EPV

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com

www.patrimoine-vivant.com/ / www.facebook.com/patrimoinevivant